

Panorama : planète

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Généralions plus : bien vivre son âge**

Band (Jahr): - **(2010)**

Heft 11

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les tempes grises grelottent



Il ne fait pas bon vieillir en Finlande. Le pays n'a pas connu d'hiver aussi rigoureux depuis 1987. La température est régulièrement en dessous des 10 degrés et il neige quasi en permanence. Conséquence logique, les chauffages fonctionnent à fond... sauf pour ceux qui n'ont pas les moyens de payer entre 10 et 15% de plus d'électricité. Parmi ces Finnois

«justes» figurent de très nombreux seniors. Sur 5,2 millions d'habitants, 100 000 retraités vivent en effet au seuil de la pauvreté (la norme étant fixée à 900 euros). La plupart d'entre eux pourraient bénéficier d'une aide gouvernementale, mais ils sont très peu à la réclamer. En Finlande, faire valoir ses droits aux subsides est encore considéré comme demander la charité.

Des rentes en or

La Roumanie découvre que les anciens communistes de haut rang ainsi que les ex-dirigeants de la Securitate, la police politique du défunt dictateur Ceausescu, touchent des retraites bien plus élevées que la moyenne. Ce qui a provoqué la fureur de la Société roumaine d'études historiques qui vient de lancer une pétition afin de réduire ces rentes. Pour l'anecdote, la Pologne a donné l'exemple. Depuis janvier 2010, les anciens officiers de l'armée communiste et de la police au bénéfice d'une retraite supérieure à 35 000 francs ont vu celle-ci amputée de 5%.

Quand un fermier construit un château en cachette!

Robert Fodler, 60 ans, a poussé le bouchon un peu loin. Ce fermier britannique s'est en effet construit en cachette un véritable château, avec remparts, canons et vitraux. Pour le dissimuler aux yeux des voisins, il avait placé devant le rêve de sa vie des ballots de paille qui sont restés en place quatre

ans durant. Puis, notre homme, qui n'avait pas demandé d'autorisation de construire, a dévoilé sa forteresse au regard de tous, espérant profiter d'une disposition de la législation britannique. Celle-ci prévoit une légalisation de la construction si elle est en place depuis quatre ans sans avoir provoqué une réaction des autorités

Pas touche à ma retraite!

Alors que le Gouvernement espagnol projette de repousser l'âge de la retraite de 65 à 67 ans, les pouvoirs publics français envisagent timidement de la porter de 60 à 65 ans. Une prudence qui s'explique: la résistance des Gaulois s'annonce massive. Ainsi, 63% des travailleurs de l'Hexagone estiment qu'il s'agit là d'un acquis social intouchable. La proportion atteint même 80% dans les couches les plus défavorisées de la population contre 55% chez les plus aisées.

95%

des hommes européens affirment que la confiance entre partenaires est importante dans la qualité des relations sexuelles

Faute d'enfants,

Disney lorgne sur les seniors

Le parc de loisirs Disneyland à Tokyo revoit sa stratégie vu la baisse constante de la population infantile. Dès le 1^{er} mars, il propose aux seniors un passe annuel à coût préférentiel pour combler la diminution de sa clientèle. Les plus de 60 ans bénéficiaient déjà de prix réduits pour l'autre parc de la compagnie, Disneysea.

locales. Un juge londonien a toutefois estimé que ce cas ne répondait pas aux critères. Le magistrat a en effet expliqué que le retrait des ballots de foin constituait en soi la fin de la construction, repoussant du coup l'entrée en vigueur d'une possible amnistie. Le futur ex-châtelain a fait recours.